

## Suppressions de postes de fonctionnaires : une règle du « 1 sur 2 » dogmatique et insupportable

Lors de sa conférence de presse du lundi 27 juin dernier, Nicolas Sarkozy a de facto confirmé la poursuite des suppressions de postes de fonctionnaires (non remplacement d'un départ à la retraite sur deux). Il s'agit là d'une posture prise sur la base d'un dogme idéologique, elle repose sur une analyse fautive qui emporte des conséquences sociales et économiques préoccupantes.

### Le « un sur deux » : un dogme idéologique...

La seule « cohérence » que l'on peut reconnaître aux choix gouvernementaux est de vouloir à tout prix réduire la place et le rôle de l'Etat et des services publics. Supprimer des postes de fonctionnaires alors que les besoins de service public s'accroissent répond au dogme du « moins d'Etat, moins de fonctionnaires » : affaiblir l'Etat et les services publics pour mieux privatiser, telle est en réalité la ligne suivie.

### Les fonctionnaires ne font pas la dette !

On ne peut prétendre que réduire le nombre de fonctionnaires permet de réduire la dette publique : l'économie attendue de la suppression de 30 000 postes est estimée entre 300 et 500 millions d'euros. Or, le déficit budgétaire s'élève à 111 milliards d'euros en 2010. La dette publique n'a pas été alimentée par les fonctionnaires : les baisses d'impôt accordées sans contrepartie et sans répercussion notable sur l'économie ont, par exemple, été autrement plus coûteuses.

On peut ainsi citer les baisses de l'impôt sur le revenu ou le coût des niches fiscales.

→ Si l'impôt sur le revenu n'avait pas été baissé depuis 11 ans, il rapporterait 62 milliards d'euros au lieu de 47 actuellement (et en 10 ans, le coût global cumulé de la baisse progressive des taux du barème de l'impôt sur le revenu s'élève à 125 milliards d'euros).

→ Les mesures dérogatoires sont depuis quelques années de plus en plus nombreuses et coûteuses. Parmi elles, on citera l'exonération d'impôt sur les sociétés des plus values de cession de titres de participation dont le coût budgétaire annuel s'est élevé à 12,5 milliards d'euros en 2009 et 8 milliards d'euros en 2010.

### Des conséquences sociales et économiques préoccupantes...

Au-delà, les missions assurées par les fonctionnaires sont socialement et économiquement utiles pour la vie en société (Education nationale, sécurité, tenue des comptes publics...). Elles ont un coût qui ne serait pas moindre si elles étaient privatisées (les privatisations s'accompagnant même d'une hausse des coûts). Mieux, le statut de « service public » permet en revanche à chacun d'y avoir accès sans conditions de ressources ce qui permet de réduire les inégalités et de soutenir la demande (un service public gratuit redirige le pouvoir d'achat vers d'autres secteurs), principal pilier de l'activité économique.

Supprimer par principe des postes de fonctionnaires en ne remplaçant pas un départ à la retraite sur deux n'a aucun sens. Dans de très nombreux secteurs, la charge de travail augmente (c'est le cas au sein de la Direction générale des finances publiques -DGFIP- : voir l'annexe au présent communiqué). Dans de telles conditions, supprimer des emplois se traduit par une pression accrue sur les fonctionnaires demeurant en poste, ce qui nuit à leurs conditions de travail et à la qualité même du travail. Au sein de la DGFIP, le malaise atteint des proportions inquiétantes.

### Jouer sur les peurs : une stratégie insupportable !

En jouant sur la peur de la dette publique comme François Fillon le faisait déjà fin 2007 avant la crise et en martelant qu'il n'y a pas d'autre choix possible comme Margaret Thatcher le disait voici 30 ans (« il n'y a pas d'alternative »), Nicolas Sarkozy a confirmé que de nombreux dirigeants politiques n'ont pas tiré les leçons de la crise : ils veulent imposer plus que jamais et plus fortement que jamais leurs options néolibérales alors qu'elles sont en échec...

## Annexe

### 2002 / 2009 : évolution de la charge quantitative globale de travail de la DGFIP

La DGFIP connaît un nombre de suppressions d'emplois record (deux départs à la retraite sur trois ne sont pas remplacés) : entre 2002 et 2009, 11% des emplois ont été supprimés, une proportion qui atteint 15% en 2011. Durant de longues années s'est répandue l'idée selon laquelle l'informatisation (notamment la télédéclaration et le compte fiscal en ligne) allaient dégager des gains de productivité. Le présent bilan montre que ce discours était très partiel (il ne portait que sur une part des missions) et faux (malgré l'informatique, l'accueil a explosé). Il montre aussi qu'on ne peut faire toujours plus avec toujours moins de moyens.

	2002	2009	Evolution en %
<b>Sphère fiscale</b>			
Nombre de déclaration de revenus	33,4 millions	36,39 millions	+ 8,9 %
Nombre de contribuables renseignés durant la campagne IR	3,2 millions	4,2 millions	+ 31,25 %
Nombre d'appels téléphoniques reçus durant la campagne IR	2,4 millions	3,3 millions	+ 37,5 %
Nombre de courriers électroniques	30 000	260 000 (1)	+ 766,6 %
Nombre d'entreprises soumises à TVA	3,48 millions	4,19 millions	+ 20,4 %
Nombre d'entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés	1,12 million	1,57 million	+ 40,17 %
Nombre d'entreprises soumises à la taxe professionnelle	3,29 millions	3,76 millions	+ 14,28 %
Nombre d'avis de taxe foncière	26,2 millions	28,85 millions	+ 10,11 %
Nombre d'avis de taxe d'habitation	23,9 millions	28,23 millions	+ 4,9 %
Nombre de locaux répertoriés par le cadastre	44 millions	47,8 millions	+ 8,63 %
Nombre de publications foncières	2,4 millions	2,1 millions (2)	- 12,5 % (4)
Nombre de renseignements délivrés	5,1 millions	5 millions (2)	- 1,9 % (4)
Nombre de contrôles fiscaux externes	50 371	51 615 (3)	+ 2,46 % (5)
Nombre d'affaires contentieuses et gracieuses reçues	3,41 millions	3,78 millions	+ 10,85 %
<b>Sphère gestion publique</b>			
Dépenses de l'Etat payées par la DGFIP :			
- budget général	341,4 milliards d'euros	402,59 milliards d'euros	+ 17,8 %
- comptes spéciaux	83,5 milliards d'euros	215 milliards d'euros	+ 157,48 %
Dépenses du secteur public local payées par la DGFIP .	138,1 milliards d'euros	215,03 milliards d'euros	+ 55,7 %
Redevance audiovisuelle	2,01 milliards d'euros	2,99 milliards d'euros	+ 48,7 %
Nombre de comptes	111 000	120 000	+ 8,1 %
Etat du réseau : nombre de trésoreries	3 800	2 800	- 26,31 %
<b>Effectifs</b>			
(DGI et DGCP en 2002 et DGFIP en 2009)	141 415	126 086	- 10,8 % (6)

(1) données 2008.

(2) en 2007, soit avant la crise, on dénombrait toutefois 2,54 millions publications foncières et 5,9 millions demandes de renseignements.

(3) mais 52 292 en 2007.

(4) mais + 5,8 % entre 2002 et 2007 pour les publications et + 15,6 % entre 2002 et 2007 pour les demandes de renseignements. L'effet de la crise est ici perceptible, mais en 2010, la reprise du marché immobilier se fait sentir de sorte que cette baisse, conjoncturelle, appartient désormais au passé.

(5) mais + 3,81 % entre 2002 et 2007.

(6) mais avec 2 569 en 2010 et 2 667 suppressions d'emplois prévues pour 2011, ce sont au total 15 % des effectifs qui auront été supprimés entre 2002 et 2011.

(Source : rapports d'activité 2002 de la DGI et de la DGCP et rapport annuel 2009 de la DGFIP).